Paris, le 5 juin 2023

Décès d'Aurélia Grenier

Les élus du CSE et les salariés du Siège sont profondément choqués et attristés après la terrible annonce du décès d'Aurélia Grenier, monteuse pour les éditions nationales de Télématin et de la mi-journée.

Aurélia Grenier, avait fait un malaise le 26 avril dernier sur son lieu de travail en fin de matinée.

Elle a été prise en charge par le cabinet médical en milieu d'après-midi puis par le SAMU en toute fin d'après-midi.

Elle ne s'est pas réveillée du coma dans lequel elle est restée plongée depuis cet accident.

La décision a été prise d'arrêter les appareils qui la maintenaient en vie, Aurélia est décédée ce samedi 3 juin à 16h.

Les élus sont très troublés par les circonstances dans lesquelles cet accident est survenu. Ils sont affligés par ses conséquences et ils s'interrogent sur les conditions de la prise en charge d'Aurélia et plus globalement des urgences médicales à France télévisions.

Ils ont donc missionné un cabinet d'expertise pour analyser la procédure de prise en charge en situation d'urgence à France Télévisions et faire des préconisations afin qu'une telle tragédie ne puisse jamais se reproduire.

Ils adressent leurs plus sincères condoléances à la famille d'Aurélia Grenier et s'associent à la douleur de ses proches.

Comité Social et Économique (CSE) Siège France Télévisions
7, Esplanade Henri de France- 75907 Paris cedex 15 - 01 56 22 49 05